



Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de sauvetage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901

FORMATION BNSSA KBSS 2023 - 2024

Dossier d'inscription BNSSA + PSE 1

INFORMATIONS PERSONELLES DU PARTICIPANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance:

Adresse:

Code postal : Ville:

Numéro de portable (du participant) :

@mail (du participant) :

Maladie / allergie / traitement :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM / Prénom:

Numéro de portable :

Adresse mail :

Tarif de la formation : 600€

Session de formation à choisir PSE 1 + BNSSA (Réglementation et natation)

Octobre 2023 : du samedi 21 au vendredi 27 octobre 2023 à Gouarec / Carhaix	<input type="checkbox"/>
Octobre 2023 : du samedi 21 au vendredi 27 octobre 2023 à St Briec	<input type="checkbox"/>
Novembre 2023 : du samedi 28 octobre au samedi 4 novembre 2023 à Paimpol	<input type="checkbox"/>
Février 2024 : samedi 24 février au vendredi 1 mars 2024 à Gouarec / Loudeac	<input type="checkbox"/>
Février 2024 : samedi 2 Mars au vendredi 8 mars 2024 lieux à déterminer	<input type="checkbox"/>

Fait le à

Signature du participant

Signature du responsable légal (pour les mineurs)

A joindre au dossier d'inscription :

<ul style="list-style-type: none">• Le règlement complet de 360€ pour la formation BNSSA (payable en plusieurs fois)• Le règlement complet de 240€ pour la formation PSE 1 (payable en plusieurs fois)• Le convention de formation remplis et signée.	<ul style="list-style-type: none">• 1 enveloppe taille A4 timbrée 100g et auto-adressée• Certificat médical (en annexe)• demande d'inscription a une session d'examen (en annexe)• photo-copie de la carte d'identité recto/verso
---	--



Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de sauvetage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901

CONDITIONS DE STAGE

Le participant s'engage à suivre l'ensemble de la formation. Un formulaire d'inscription devra être rempli et signé par le stagiaire (pour les mineurs, ce formulaire doit être signé par le responsable légal qui autorise sa participation à la formation). Devra être joint un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation (certificat en annexe).

Toute inscription à nos cours ou séjours implique l'acceptation des conditions générales et du règlement intérieur de KREIZ BREIZH SAUVETAGE SECOURISME.

MODALITÉS ET RÈGLEMENT

L'inscription à la formation BNSSA doit être accompagnée de la somme de 360€ et la somme de 240€ pour la formation PSE 1. Types de paiements acceptés : Chèque, Virement bancaire, Chèque vacances, Espèces. Possibilité de règlement en plusieurs fois.

Toute formation BNSSA commencée entraîne le paiement intégral de celle-ci (sauf dans la période de rétractation de 3 semaines), et donc pas de remboursement (nous vous proposons alors de venir sur un autre stage gratuitement si vous devez arrêter le stage en cours de formation).

ANNULATION

KREIZ BREIZH SAUVETAGE SECOURISME se réserve le droit d'annuler une formation ou un entraînement dans les cas suivants :

Nombre de stagiaires insuffisant (6 personnes minimum)

Conditions météorologiques

Un report du cours ou du stage vous sera proposé dans la limite des places disponibles et

KREIZ BREIZH SAUVETAGE SECOURISME s'engage à prévenir les participants le plus tôt possible par SMS ou mail.

Si les cours n'ont pu être effectués en totalité ou partiellement, le participant recevra un avoir correspondant au montant des sommes engagées lors de sa réservation.

RESPONSABILITÉ DE KREIZ BREIZH SAUVETAGE SECOURISME

Les stagiaires seront sous la responsabilité de leurs éducateurs sportifs lors des entraînements piscine, plage ou secourisme.

En fin de cours, les stagiaires mineurs seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux.

Ces derniers devront s'assurer que la prestation du jour prévue sera bien effectuée avant de laisser leurs enfants au sein de notre structure.

L'assurance de Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme cesse de fonctionner en dehors de nos prestations, les horaires et les jours dépendent des prestations choisies.

Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme n'est en aucun cas responsable du vol ou de la perte d'objets de valeur au sein de sa structure.

Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme n'est en aucun cas responsable de tout préjudice moral ou dommage accidentel ou volontaire causé par des tiers pendant ses activités.

Notre engagement se limite aux prestations proposées.

Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme pourra être amené à exclure un stagiaire si son attitude enfreint les règles de sécurité et de convivialité qui porteraient atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un autre stagiaire ou encadrant, mettrait en danger la vie et la santé des autres stagiaires, sa propre vie et ou celle des encadrants.

ASSURANCES

Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme certifie avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à son activité.

Le stagiaire est libre de souscrire une assurance supplémentaire dans le cas où il estime celle de notre structure insuffisante.

TRANSPORT DES STAGIAIRES

Dans le cas d'utilisation d'un véhicule pour nos prestations, Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme certifie que celui-ci est en bon état, assuré et qu'il répond à la réglementation en vigueur.

Nombre de places respectées avec ceinture. Conducteur titulaire du permis approprié.

DROIT À L'IMAGE

Toute inscription à l'une de nos activités autorise Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme à utiliser à des fins publicitaires, les films et les photos de votre image, ou de l'image de vos enfants, sans contrepartie financière.

Date et signature du candidat (e) :

Date et signature du responsable légal (pour les mineurs) :



Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de sauvetage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901



DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE SESSION D'EXAMEN

Madame, Monsieur le Président du Centre Départemental de Formation,

Je soussigné, NOM :

Prénom :

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats

à un examen du **Brevet National de Sécurité Sauvetage Aquatique**.

Ci-joint, mon dossier d'inscription dûment complété, et pour lequel je m'engage à vous garantir l'exactitude des renseignements portés sur la fiche de renseignements administratifs et je vous confirme entre autre que :

- J'ai pu prendre connaissance des conditions d'assurance durant le stage et de la souscription automatique à l'organisation professionnelle de la FNMNS après réussite de l'examen, me garantissant une responsabilité civile professionnelle pendant une année.

- J'ai pu prendre connaissance des conditions d'organisation de la formation et du déroulement de l'examen, ainsi que du règlement intérieur.

- Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé, qui doit être compatible avec le niveau de formation et l'examen.

- Je ne m'oppose pas au droit à l'image.

- Je suis informé du traitement et l'archivage informatique de mes données personnelles par la FNMNS.

- J'ai pris connaissance que ma présentation à l'examen, ne sera retenue qu'après le règlement des frais de formation au Centre de Formation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression des mes respectueuses salutations.

Fait à,

Le

Signature du candidat

(si mineur ou non émancipé)

Signature du tuteur légal



Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de sauvetage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901



CERTIFICAT MEDICAL BNSSA

Formulaire exigé pour tout candidat au BNSSA. Ce certificat devra dater de moins de trois mois avant l'entrée en formation. Toujours transmettre l'original et pas de copie.

Je soussigné,....., Docteur en médecine certifié
avoir examiné ce jour, **NOM :** **Prénom :**

et avoir constaté que cette personne ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une faculté d'élocution normale, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres et une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

SANS CORRECTION :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesuré séparément : soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10

AVEC CORRECTION :

(supérieure à 1:10)

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque oeil corrigé, avec un oeil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre oeil corrigé.

Fait à, le

Signature et cachet du médecin obligatoire



Kreiz Breizh Sauvetage Secourisme

Association de sauvetage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901

Déroulement de formation BNSSA 2023 - 2024 : Formation obligatoire : BNSSA + PSE 1

Planning de formations BNSSA + PSE 1

– (Planning Type mais peut varier en fonction des créneaux piscines)

Jour	8h15 - 10h	10h15 - 11h30	11h30 – 13h / 14h - 18h
Jour 1	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 2	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 3	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 4	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 5	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 6	entraînement BNSSA	Réglementation BNSSA	Formation PSE 1
Jour 7	entraînement BNSSA	Formation PSE 1	Épreuve BNSSA + QCM
Jour 8 (en fonction des stages)	Épreuve BNSSA + QCM	Épreuve BNSSA + QCM	

Date d'épreuve BNSSA :

Session N	Lieux	Date
N°1	St Brieuc	Vendredi 27 octobre. 2023
N°2	Paimpol	Samedi 4 novembre. 2023
N°3	St Brieuc	Samedi 6 Janvier. 2024
N°4	Gouarec	Samedi 9 mars. 2024
N°5	Gouarec	Samedi fin mars ou avril

Formation complémentaire pour travailler en plage ou en équipe : PSE 2 + SSA

Formation	Lieu	Date	Horaires	Tarif
Formations PSE 2	Plérin / St Brieuc	Du mercredi 3 au samedi 6 Janvier 2024	9h – 12h30 / 13h30 – 17h00 (28h de formation)	250,00 €
Formations PSE 2	Gouarec	Du Lundi 4 au jeudi 7 Mars 2024.	9h – 12h30 / 13h30 – 17h00 (28h de formation)	250,00 €
Formation PSE 2 + SSA L (stage logée et nourris)	La Torche	Du Samedi 20 avril au samedi 27 avril 2024	8h30 – 12h30 / 14h – 19h (60h de formation)	600,00 €
Formation SSA L (stage logée et nourris)	La Torche	Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai 2024.	9h – 12h30 / 13h30 – 17h00 (28h de formation)	350,00 €



Kreiz Breizh Sauvutage Secourisme

Association de sauvutage - secourisme loi du 1^{er} juillet 1901

Le socle commune de sauveteur : BNSSA + PSE 1

Programme de Formation BNSSA (30 h)

- Apnée ;
- Sauvutage mannequin ;
- Nage avec palmes, masque et tuba ;
- Action sur le noyé (techniques de dégagement, plongeon canard, techniques de remorquage, sorties d'eau) ;
- Préparation aux 3 épreuves
- Réglementation (QCM)



Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (40h)

Le secouriste

- La chaîne des secours
- La sécurité
- L'alerte
- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- La défibrillation automatisée externe
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- La noyade
- La surveillance et l'aide au transport

**BNSSA + PSE 1 : 70h de formation
600 €
Je peut travailler en piscine**

Je veut me spécialiser en sauvutage côtier ou secourisme : PSE 2 + SSA

Formation SSA (30 h)

- Technique de sauvutage côtier pour travailler en plage :
- Sauvutage côtier ;
- Nage avec palmes, rescue tube, rescue board, filin
- lecture de plages marées, etc...
- Réglementation
- Communication par radio, etc...



Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (30h)

- L'équipier secouriste
- L'hygiène et l'asepsie
- Les bilans
- Les atteintes liées aux circonstances
- Les affections spécifiques
- Les affections comportementales
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes

**SSA L + PSE 2 : 60h de formation
600 €
Je peut travailler en piscine, plage, etc...**